Ouverture de la 24e édition du Salon Batimatec

Le rendez-vous incontournable des bâtisseurs

Page 3

LE JOUR D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5643 - Lundi 16 mai 2022 – Prix : 10 DA

Industrie pharmaceutique

70 laboratoires algériens participent au Salon de Dakar

Page 3

Des efforts considérables pour pallier les lacunes

Prochaine conférence nationale pour relancer le tourisme

Page 2

La guerre des mots

Par Mohamed Habili

Dans beaucoup de médias, occidentaux ou non d'ailleurs, la guerre actuelle est appelée la «guerre de la Russie contre l'Ukraine». Cet intitulé est évidemment un parti-pris. A ce point qu'il est équivalent à «agression russe contre l'Ukraine», d'ailleurs très employé au début de la guerre, mais qui ensuite l'a été moins, probablement parce qu'il était par trop biaisé. Il a été quelquefois remplacé, par les Américains en particulier, par «guerre de choix», par opposition à «guerre de nécessité», une expression apparue pour la première fois dans la bouche de leur président, et qui elle est censée renvoyer à la Deuxième Guerre mondiale, au cours de laquelle la Russie s'était trouvée contrainte de se défendre contre l'agression nazie, alors que dans le présent rien ne l'obligeait à s'attaquer à l'Ukraine. «Guerre de nécessité, guerre de choix» est un livre américain paru en 2009, qui a eu du retentissement, qui lui traitait des deux interventions de l'armée américaine en Irak, qualifiant la première de guerre de nécessité, et la seconde de guerre de choix. En somme, guerre de nécessité est le nouveau nom américain pour guerre juste, et guerre de choix de guerre injuste. Une guerre de nécessité se gagne, comme il se doit, et l'autre guerre se perd au bout du compte, quoi qu'on ait fait pour la remporter.

Suite en page 3

Le Président Tebboune depuis hier à Ankara

Algérie-Turquie : conforter un partenariat déjà solide

Ph/D. R.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, est depuis hier en Turquie, pour une visite d'Etat de trois jours à l'invitation de Recep Tayyip Erdogan. Le chef de l'Etat est accompagné d'une délégation ministérielle importante. Page 2

Evénement littéraire initié par le journaliste Ali Laib

Le 2e Salon du livre de Chlef du 18 au 21 mai

Page 16

Ligue des champions d'Afrique (1/2 finale - retour)/ESS 2-Ahly 2

L'Aigle Noir a tout essayé

Page 15

Le Président Tebboune depuis hier à Ankara

Algérie-Turquie : conforter un partenariat déjà solide

■ *Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, est depuis hier en Turquie, pour une visite d'Etat de trois jours à l'invitation de Recep Tayyip Erdogan. Le chef de l'Etat est accompagné d'une délégation ministérielle importante.*

Par Massi Salami

«*Monsieur le Président aura avec son frère le président de la République de Turquie, des entretiens sur les relations algéro-turques et les moyens de les renforcer au mieux des intérêts des deux peuples frères, ainsi que sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun*», a indiqué la Présidence de la République dans un communiqué. Cette visite constitue une opportunité pour consolider les relations d'amitié historiques entre les deux pays et devra permettre de donner un nouvel élan à la coopération bilatérale soutenue par un Traité d'amitié et de coopération depuis 2006. Comme elle sera une occasion pour renforcer le partenariat liant les deux pays et poursuivre la concertation politique sur les questions régionales et internationales. Aussi, faut-il relever que cette visite d'Etat intervient après une série de visites et de rencontres menées entre les hauts responsables des deux pays. Le président turc avait effectué une visite de travail et d'amitié en Algérie les 26 et 27 janvier 2020, juste après l'élection de M. Tebboune à la magistrature suprême. En décembre 2021, c'était le Premier ministre, Aimene Benabderrahmane, qui avait représenté le président de la République aux travaux du 3e Sommet Turquie-Afrique, tenu à Istanbul. Il avait été reçu par le Président Erdogan. Benabderrahmane avait affirmé qu'il avait été chargé de transmettre plusieurs messages au Président Tebboune, notamment une invitation de la part de son homologue turc pour effectuer une visite en Turquie «*dans les plus brefs délais*». Outre les questions régionales et internationales, l'économie aura certainement la part du lion lors de cette visite.

En fait, le volume des échanges entre les deux pays est en constante évolution, avec plus de 4 milliards de dollars en 2021. Si en 2000, l'Algérie ne comptait que sept entreprises turques, elle est de nos jours au 7e rang des pays dans lesquels la Turquie investit le plus dans le monde et la première en Afrique. Les investissements directs turcs en Algérie ont atteint près de 5 milliards de dollars et ont généré quelque 30 000 postes d'emploi, selon des données officielles turques.

Des investissements qui concernent, entre autres, les secteurs de l'acier et du fer, du textile, des produits chimiques et d'entretien, des produits pharmaceutiques et agroalimentaires. Parmi les grands investissements turcs en Algérie, l'on peut citer, entre autres, le complexe sidérurgique Tosyali, investi dans la production du rond à béton, du fil machine et des tubes en spirale et prochainement dans l'acier plat, ainsi que du complexe intégré des métiers de textile du Groupe «Tayal». Le nombre d'entreprises turques en Algérie est de 1 400, présentes dans divers secteurs à l'image de la Construction, le bâtiment, les Travaux publics, l'Industrie, l'Agriculture, la distribution et les Technologies de communication, ainsi que le transport maritime et aérien. La valeur totale des projets gérés par les entrepreneurs turcs en Algérie est d'environ 20 milliards de dollars. Par ailleurs, les exportations de l'Algérie vers la Turquie ont atteint 2,5 milliards de dollars, tandis que les importations ont été de l'ordre de 1,7 milliard de dollars. Les exportations sont composées à plus de 90 % de produits énergétiques, tels que le gaz naturel liquéfié (GNL), le pétrole brut et le gaz naturel. Les exportations turques vers l'Algérie sont constituées, elles, de véhicules de transport, de pièces de rechange, de produits de fer et d'acier, d'outils et pièces de machines, de produits textiles, d'habillements non tissés, d'outillage, d'appareils de télévision et de communication, de métaux non ferreux, de céréales et leurs dérivés, ainsi que d'emballages de papier-carton et plastique. Il est à souligner aussi que les deux pays avaient renouvelé en 2020 le contrat permettant à l'Algérie d'approvisionner la Turquie en GNL jusqu'à 2024, faisant de l'Algérie le premier fournisseur de GNL à la Turquie et le 4e fournisseur de gaz de pétrole liquéfié (GPLc).

M. S.

Des efforts considérables pour pallier les lacunes

Prochaine conférence nationale pour relancer le tourisme

L'importance du tourisme sur le plan économique n'est plus à démontrer. Désormais, ce n'est plus un choix, c'est un impératif. Il constitue une ressource alternative aux hydrocarbures en tant que ressource épuisable. Mais ce secteur est actuellement en crise, et ce, en dépit de la grande diversité du territoire algérien qui permet d'établir des zones d'expansion touristique dans pratiquement toutes les régions. En effet, ce dernier a du mal à décoller comme l'attestent les professionnels. Mais faut-il rester les bras croisés ? Bien au contraire, il faut le remettre en valeur. Cependant, l'Algérie fait figure de «petit Poucet» qui a l'ambition de conquérir une place parmi les géants touristiques. Elle en a les potentialités. Conscients de cet état de fait, les pouvoirs publics en charge du secteur espèrent renverser la tendance dans les toutes prochaines années. C'est dans ce cadre que le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Yacine Hammadi, a annoncé à Skikda l'organisation dans les tout prochains jours d'une conférence nationale pour relancer le tourisme dans le pays. Dans une déclaration à la presse au port de plaisance de Stora, dans le cadre d'une visite de travail et d'inspection dans cette wilaya pour s'enquérir des préparatifs de la saison estivale de cette année, le ministre a affirmé que le Conseil national du tourisme sera installé, en marge de cette conférence. Afin de répondre aux exigences des citoyens en matière d'hébergement, le ministre du Tourisme et de l'Artisanat a révélé que le secteur s'est renforcé cette année avec 49 nouveaux établissements hôteliers à travers le pays, avec une capacité d'accueil totale de plus de 20 000 lits. Dans le même contexte, il a également indiqué qu'au cours de cette année la formule de résidence chez les habitants sera adoptée, en permettant aux citoyens des wilayas côtières de louer leurs appartements, ce qui, selon lui, créera une activité économique supplémentaire pour les familles, tout en offrant des structures d'hébergement et en renforçant les liens entre les Algériens. S'agissant de la wilaya de Skikda, il a indiqué que la nouvelle saison estivale sera marquée par l'entrée en activité de trois nouveaux établissements hôteliers qui pourront accueillir environ 2 000 lits supplémentaires, ce qui augmentera la capacité d'accueil actuelle qui est de 2 500 lits. Lors de sa visite à la wilaya, le ministre a également supervisé la remise d'une licence exceptionnelle d'investissement pour un nouvel hôtel qui entre dans le cadre de l'investissement privé dans la commune de Filfila et sa mise en service, en application des instructions du président de la République concernant la levée des restrictions à l'investissement. Cette structure hôtelière importante dispose de 246 lits répartis sur 75 chambres et 24 suites, elle permet également la création de 150 emplois permanents, en plus de la proposition de bons services à des prix qualifiés par M. Hammadi de «*typiques et adaptés aux exigences des familles algériennes*». Le ministre a également réitéré que l'Etat avait pris toutes les mesures nécessaires pour permettre aux familles de profiter des vacances d'été durant la saison estivale 2021-2022, et ce, après la fin de la pandémie de Covid-19. Relevant, dans ce sens, l'élaboration d'un programme au niveau du gouvernement permettant aux familles de profiter de la nouvelle saison estivale, il a fait savoir que ce programme visait principalement à garantir les conditions de résidence, de bonnes prestations et la sécurité dans toutes les structures touristiques, en particulier les structures d'accueil dans les wilayas côtières et leurs plages. Les principales mesures prévues en préparation de la prochaine saison estivale, selon le ministre, concernent la réautorisation de l'organisation de campings familiaux au niveau des villes côtières et l'exploitation des écoles, des instituts de formation professionnelle et des espaces de jeunes dans les villes côtières pour organiser des campings d'été au profit des estivants des Hauts-Plateaux et du Sud.

Meriem Benchaouia

Ouverture de la 24e édition du Salon Batimatec

Le rendez-vous incontournable des bâtisseurs

Le Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics «Batimatec 2022» s'est ouvert hier, au grand bonheur des professionnels du secteur et du public, à la recherche de nouvelles opportunités. Cet événement, devenu incontournable pour les acteurs du secteur du bâtiment, a vu la participation de 500 exposants nationaux et 250 exposants internationaux issus d'une quinzaine de pays.

Par Louisa A. R.

Cette nouvelle édition du salon qui se tient au Palais des expositions à Alger jusqu'au 19 mai, se focalise sur l'encouragement du produit national dans la réalisation des différents projets du BTP, mais aussi l'introduction de l'efficacité énergétique dans ce domaine. Très attendu, cet événement a été inauguré par le directeur général de la construction et des moyens de réalisation au ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Rédha Bouarioua. Lors du point de presse qu'il a animé en marge de la cérémonie d'ouverture, Bouarioua a indiqué que cet événement phare du secteur du bâtiment et des travaux publics est marqué, cette année, par une participation internationale importante, avec 250 exposants venant d'une quinzaine de pays. Une présence étrangère très forte, consolidant ainsi l'engouement des firmes internationales pour ce salon, notamment les sociétés chinoises, turques, françaises et italiennes. L'Italie est le pays étranger qui participe avec le plus grand nombre de sociétés, avec un total de 80 exposants, suivie par la Turquie qui compte 65 entreprises prenant part à ce salon, a détaillé le responsable du ministère.

Le salon représente pratiquement tous les segments de la construction, sur une superficie d'environ 25 000 m², et devrait accueillir quelque 200 000 visiteurs.

Il s'agit pour les professionnels nationaux et étrangers d'une belle opportunité pour mettre en avant leur savoir-faire, leurs nouveaux produits et procédés, et nouer de nouvelles relations d'affaires.

Dans le cadre de cette 24e édition, les organisateurs prévoient un riche programme d'animation autour de diverses thématiques, dont des conférences assurées par des experts, en plus d'ateliers pratiques d'initiation aux techniques modernes de construction.

Le programme comprend notamment une importante conférence sur la thermique du bâtiment, assurée par un panel constitué d'experts du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, l'Organisme national de contrôle technique de la construction (CTC) et le Centre national d'études et recherches intégrées du bâtiment (Cnerib). En outre, des ateliers d'animation, de démonstration et de sensibilisation seront organisés quotidiennement au profit du grand public et des professionnels, au niveau des différents stands des exposants.

Un espace dédié spécialement à la sensibilisation des professionnels du bâtiment aux problèmes de l'accessibilité des personnes en situation de handicap est prévu également sur le stand HandiAccess, situé au niveau de l'exposition en plein air.

En marge de cet évènement, les organisateurs prévoient la tenue de la 11e édition du concours des jeunes architectes «La charrette d'Or», une manifestation qui représente une bonne opportunité pour les étudiants et jeunes professionnels de faire valoir leur savoir-faire et démontrer leurs compétences et leur esprit d'innovation dans un domaine en perpétuelle évolution. Cette 11e édition, sponsorisé par le Groupe public Gica, sera axé sur la thématique : «Soixantenaire de la liberté, architecture, urbanisme et mémoire».

Il s'agira pour les candidats finalistes de présenter trois projets qui seront soumis à la délibération des membres du jury en vue de la remise des trophées et médailles pour les lauréats.

L. A. R.

Industrie pharmaceutique

70 laboratoires algériens participent au Salon de Dakar

Les représentants de 70 laboratoires pharmaceutiques des secteurs public et privé participeront à la 1re édition du Salon de l'industrie pharmaceutique «El-Djazair Healthcare», qui se tiendra à Dakar du 17 au 20 mai 2022.

Dans une déclaration à l'APS, le responsable de la filiale «Tasdir» de la Société algérienne des foires et exportations (Safex), Rafik Bedouhane, a indiqué, à la veille de l'ouverture du salon, que la filiale joue un rôle important dans la promotion de la production nationale et le développement économique, à travers la participation officielle de l'Algérie aux foires économiques internationales en accompagnant les entreprises nationales à la conquête de marchés extérieurs.

«C'est le but de notre participation à cette manifestation qui se tient à Dakar pour la promotion de l'industrie pharmaceutique nationale», a-t-il dit.

«Il s'agit du premier salon du genre depuis l'indépendance, pour accompagner les opérateurs du secteur pharmaceutique en vue d'accéder aux marchés extérieurs après avoir satisfait la demande nationale», a-t-il précisé.

Cette manifestation économique, commerciale et scientifique, s'inscrit dans le cadre de la politique du gouvernement visant à renforcer les exportations hors hydrocarbures, conformément aux mesures prises par l'Etat à la lumière des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour la reprise des vols Alger-Dakar et le lancement d'une ligne maritime entre les deux pays ainsi que la mise en place d'un cadre réglementaire favorable à l'exportation.

Selon le ministère de l'Industrie pharmaceutique, *«le Salon ''El-Djazair Healthcare'' sera le point de départ des relations algéro-sénégalaises dans le domaine de cette industrie, ce qui permettra d'asseoir une politique gagnant-gagnant entre les deux parties et de promouvoir l'extension industrielle et commerciale de l'Algérie vers les pays de la région pour le développement d'une industrie pharmaceutique africaine à même de contribuer au développement économique de ces derniers et au renforcement de leur souveraineté sanitaire»*.

Cet important salon pour l'Algérie et le Sénégal sera également l'occasion de signer de nombreux protocoles d'entente, conventions et contrats entre les différents participants, outre la présentation de l'expertise algérienne.

D'autre part, plusieurs interventions des deux parties marqueront cette rencontre, en présence d'acteurs d'associations scientifiques régionales, des représentants d'institutions bancaires et d'organismes spécialisés dans le transport et la logistique.

Cette manifestation sera inaugurée par le ministre algérien de l'Industrie pharmaceutique, Abderrahmane Lotfi Djamel Benbahmed, et le ministre sénégalais de la Santé et de l'Action sociale, Abdoulaye Dhiouf Sarr, en présence d'un nombre important de représentants des institutions des deux pays des secteurs pharmaceutique et de la Santé.

Fatah B.

LA QUESTION DU JOUR

La guerre des mots

Suite de la page une

Lorsque le président américain a pour la première fois dit de la guerre en Ukraine qu'elle était une guerre de choix, celle-ci à vrai dire n'avait pas encore éclaté, encore qu'elle fût alors tout près de commencer. Il voulait dire qu'étant une mauvaise cause, elle serait fatalement perdue. Or il ne pouvait pas ignorer que du point de vue russe cette guerre est une guerre défensive, et à ce titre, guerre de nécessité. Ce qui la rendait nécessaire pour les Russes, c'est la volonté clairement affirmée de Kiev à la fois de faire partie de l'Otan et d'entreprendre un jour proche la libération de la Crimée et du Donbass de leur présence. Ainsi donc, ce qui est pur choix pour les Américains se présente comme une ardente obligation pour les Russes. Maintenant rien n'empêche de se poser la question de savoir si pour les Ukrainiens l'entrée dans l'Otan est un choix ou une nécessité, en d'autres termes quelque chose de juste ou d'injuste. Ce choix ou cette nécessité sont de toute façon à l'origine de la guerre actuelle, dont l'appellation la plus neutre est sûrement «guerre en Ukraine», car dépourvue de tout jugement de valeur. En soi cette expression ne dit même pas qui est en guerre contre qui. Loin d'être incomplète ou tronquée pour cela, elle est au contraire de ce fait plus recommandable encore. Car s'il est évident que l'un des belligérants est la Russie, le vis-à-vis est par contre plus problématique. Contre qui se bat la Russie en effet, contre seulement l'Ukraine ou contre l'Otan dans son ensemble, sauf que les affrontements se déroulent tous sur le sol ukrainien ? L'expression «guerre en Ukraine» semble d'un côté ne pas vouloir apporter de réponse à cette question, mais de l'autre tient à suggérer qu'en l'occurrence l'objet n'est pas si facile à définir, qu'il est peut-être sans exemple auquel le rapporter. Cela dit, on peut toujours essayer de l'améliorer, quitte pour cela à l'alourdir, en lui appliquant par exemple le distinguo américain entre guerre de nécessité et guerre de choix. Mais alors «Guerre en Ukraine de choix» ou «Guerre en Ukraine de nécessité» ?

Préparation de la saison estivale à Béjaïa

Vaste campagne de sensibilisation et de nettoyage des plages

■ Une vaste campagne de nettoyage et décrassage des plages a été organisée, hier, par la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Béjaïa, en collaboration avec les Directions du tourisme, de l'environnement et les collectivités locales (APC).

Par Hocine Cherfa

Cette opération de volontariat, menée sous l'égide du wali, a été placée sous le slogan «Voulez-vous mer-veiller avec nous». Elle a regroupé plus 3 500 jeunes et enfants venus des quatre coins de la wilaya, adhérents aux différentes structures de la Jeunesse et des Sports implantées à travers le territoire de la wilaya, des jeunes affiliés au mouvement associatif partenaire de la DJS, des groupes des Scouts musulmans algériens et de nombreux agents communaux. Le coup d'envoi de la campagne de sensibilisation en faveur de l'hygiène, du nettoyage des plages et lde a préparation de la saison estivale a été donné vers 9h du matin par les directeurs de la Jeunesse et des Sports et de l'Office des établissement de jeunesse (Odej) ainsi que les maires et les chefs de daïra des communes du littoral. L'opération a eu lieu dans les plages de Béni K'sila, Adekar, Souk El-Tennine (Tassabount, l'embouchure et Lotta), Aokas, El-Maghra (Boukehlifa) et Tichy. Un appel à volontariat avait été lancé quelques jours avant par la Direction de la jeunesse et des sports en direction du public afin d'y participer activement. L'opération a vu la présence, au niveau de la plage de Souk El-Tennine, de la cheffe de daïra, des directeurs du tourisme et de l'environnement ainsi que du président de l'APW et du maire de la commune. Ce dernier a estimé que *«la propreté des plages est l'affaire de tous»*. Il a appelé, ensuite les familles à prendre possession de leurs plages et veiller régulièrement à leur propreté. Pour sa part, le président de l'APW, Bachir Barkat, a appelé les estivants, les baigneurs et les visiteurs à garder les plages propres, à contribuer à l'effort de propreté consenti et à mettre leurs déchets dans les bacs à ordures ou les emmener avec eux pour les jeter dans des lieux conçus spécialement pour les ordures, si nécessaire. Des gestes simples à première vue mais qui peuvent amplement contribuer à faire des plages des lieux propres. Il faut noter que des enveloppes financières sont allouées chaque année à l'opération de nettoyage des plages et à la préparation, en général, de la saison estivale. Une saison qui va permettre à la région d'engranger de sommes colossales grâce aux millions de visiteurs et de vacanciers qui convergeront vers les nombreuses plages de la région à la recherche de repos et de fraîcheur. Faut-il, enfin, souligner que le développement du tourisme balnéaire et autre nécessite toute une stratégie et un plan qui doit prendre en considération plusieurs domaines et aspects en même temps et surtout de la technicité.

H. C.

Khenchela

5 morts et 2 blessés dans un accident de la route dans la commune de Babar

Cinq personnes d'une même famille ont trouvé la mort et deux autres ont été grièvement blessées suite à une collision entre deux véhicules touristiques, survenue samedi soir dans la commune de Babar (Khenchela), a-t-on appris auprès de la direction locale de la Protection civile. Suite à un appel faisant état d'un accident causé par une collision entre deux véhicules touristiques sur la RN80, au niveau du tronçon reliant les communes d'Ensigha et Babar, les éléments de la Protection civile de l'unité principale d'Ensigha se sont déplacés sur les lieux, renforcés par l'unité secondaire de Babar, l'unité sectorielle d'El Mahmal et le centre avancé de Khenchela, précise la source. 5 membres d'une même famille, âgés entre 3 et 45 ans, ont trouvé la mort. Deux personnes grièvement blessées ont reçu les premiers soins sur les lieux de l'accident.

Illizi : 2 morts et 3 blessés près de Bordj Omar Driss

Deux personnes ont trouvé la mort et trois autres ont été blessées à différents degrés de gravité dans un accident de la circulation survenu samedi dans la soirée, sur la route nationale (RN-54) près de la commune de Bordj Omar Driss dans la wilaya d'Illizi, ont indiqué, hier, les services de la Protection civile. L'accident s'est produit suite à la déviation puis le renversement d'un véhicule touristique à 50 km de la commune de Bordj Omar Driss, causant la mort de deux personnes (55 et 34 ans) et des blessures à trois autres, âgées entre 14 et 56 ans, a déclaré à l'APS le responsable de la prévention à la direction de la Protection civile, le commandant Aberkan Djemai.

H. N.

Abdallah Moundji

«Impérative actualisation» des lois régissant le transport maritime et la gestion portuaire

Le ministre des Transports, Abdallah Moundji, a présidé, samedi à Alger, une réunion de coordination sur les activités de transport maritime des voyageurs et de marchandises et la gestion portuaire, lors de laquelle il a mis l'accent sur l'impératif d'actualiser les textes de loi encadrant ces activités, indique un communiqué du ministère. Lors de cette réunion, M. Moundji a donné une série d'orientations portant sur l'approche relative à l'amélioration de la performance du transport maritime et de la gestion portuaire, notamment *«l'actualisation des textes de loi encadrant cette activité et leur adaptation aux lois de l'Organisation maritime internationale* (OMI) *et les différents engagements de l'Algérie sur le plan international»*, précise le communiqué. Il a également plaidé pour *«la mise en place d'un programme d'action pour honorer les engagements du secteur au titre du Plan d'action du gouvernement dans son volet relatif au développement de l'économie maritime du pays et la modernisation de la gestion des activités de transport maritime et des ports»*. Il s'agit, pour ce faire, de mettre en place un système d'information permettant la modernisation et le développement de la gestion de ce mode de transport, en accordant davantage d'intérêt à la formation et au développement des ressources humaines, outre la modernisation des systèmes de gestion conformément aux normes internationales, a-t-on précisé. M. Moundji a également donné des instructions pour *«passer rapidement à la dématérialisation et à la numérisation de toutes les procédures relatives à l'activité de transport maritime et à la gestion portuaire, en focalisant sur les services électroniques efficaces au profit des citoyens et des opérateurs économiques»*, outre le réexamen des activités de sous-traitance, et ce, dans l'objectif de les limiter et d'étudier la possibilité de recourir au marché national pour réduire le transfert de devises. Cette rencontre s'inscrit *«dans le cadre de l'examen de la contribution du secteur des Transports à la mise en œuvre du Plan d'action du gouvernement»*, note la source. A cette occasion, le ministre a écouté un exposé du directeur général de la marine marchande et des ports, qui était accompagné des cadres de la direction générale, portant sur la stratégie et le plan d'action tracé pour le développement de ce domaine vital, en sus des différentes mesures prises dans ce sillage, ajoute-t-on de même source. Les projets futurs sur lesquels le gouvernement compte pour la relance et la modernisation de ce mode de transport ont également été évoqués, conclut le communiqué.

Samiha N.

Affaires religieuses

Sept imams mouftis pour Djamaâ El Djazaïr

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a affirmé, samedi à Boumerdès, que Djamaâ El Djazaïr aura 7 imams mouftis et que chaque wilaya aura un seul imam moufti.

S'exprimant à la presse en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya, le ministre a relevé *«la poursuite»* de l'opération préparatoire à la création des cadres et des mécanismes du poste de l'imam moufti qui aura pour mission de protéger et de préserver le référent religieux.

Il a évoqué l'installation de la commission de qualification et de sélection des imams et des ulémas pour choisir les imams mouftis à Djamaâ El Djazaïr qui comptera seul 7 mouftis, en sus de la désignation d'un seul mufti dans chaque wilaya du pays.

La commission est composée d'imams, d'ulémas, de cheikhs, d'enseignants et de membres de la Commission ministérielle de la fatwa, au vu *«du nombre considérable de compétences nationales qui ont postulé au poste de l'imam moufti»*, a indiqué le ministre. Il a ajouté que la commission *«sélectionnera les imams mouftis dans le cadre d'assises scientifiques, conformément à des normes et des critères définis qui unifient la fatwa selon les cadres référentiels qui protègent le pays de tout dérapage intellectuel et culturel»*. Dans le cadre de la préparation de l'opération d'installation des imams mouftis à Djamaâ El Djazaïr, M. Belmehdi a indiqué avoir tenu, lors de sa dernière visite de travail en République d'Egypte, une séance avec le moufti d'Egypte afin de jeter les passerelles de coopération pour former les imams mouftis algériens, notamment dans les institutions de la fatwa d'Egypte, relevant que les deux pays *«partagent le même référent religieux malikite»*.

Kamel L.

Elevage de bétail

Assurer la disponibilité pour stabiliser les prix en prévision de l'Aïd El Adha

■ *Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni, a affirmé à Alger, que son secteur avait mobilisé tous les moyens pour augmenter la production de bétail et stabiliser les prix en prévision de l'Aïd El Adha.*

Par Salem K.

Dans une déclaration à la presse, en marge des travaux de la première session du Conseil national de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), le ministre a précisé que «*le marché demeure libre et régi par plusieurs facteurs qui impactent les prix, mais le secteur s'est employé à assurer la disponibilité autant que faire se peut et couvrir la demande dans le but de stabiliser les prix*».

Le secteur intervient «*à travers ses entreprises, notamment le Groupe industriel agro-logistique* (Agrolog) *qui suit le dossier, pour augmenter l'approvisionnement autant que possible et partant, couvrir la demande*», a encore expliqué le ministre. La demande nationale sur le bétail durant l'Aïd El Adha est estimée à 4 millions de têtes, a fait savoir M. Henni qui a indiqué que les entreprises publiques ne peuvent pas fournir toute cette quantité, mais ont pris les mesures nécessaires pour augmenter l'offre sur le marché.

En réponse à une question sur la campagne céréalière moisson-battage de l'année en cours, le ministre a affirmé que «*le secteur a assuré toutes les conditions pour augmenter la production*». Concernant les périmètres agricoles irrigués, le ministre a fait savoir que 200 000 hectares des périmètres irrigués sont destinés principalement à la céréaliculture, sur un total d'un million d'hectares destinés aux différentes filières.

Le ministre a expliqué que «*le secteur procédait actuellement à des corrections et à des opérations de régulation nécessaires permettant d'accompagner l'augmentation de la demande ces dernières années en raison de l'augmentation enregistrée de la densité de population*». En ce qui concerne les prix de certains produits agricoles, le premier responsable du secteur a souligné que la baisse enregistrée actuellement sur les marchés était prévisible en raison de plusieurs indicateurs, en tête desquels l'entrée en force de la production saisonnière, ainsi que la politique de réduction des intermédiaires intervenant sur le marché et l'orientation vers la commercialisation directe des produits agricoles de l'agriculteur au consommateur. S'agissant du raccordement des exploitations agricoles au réseau électrique, le ministre s'est félicité des efforts du secteur de l'Energie à travers le Groupe Sonelgaz, soulignant qu'il était en contact permanent avec ce groupe public pour la «*concrétisation sur le terrain des décisions du président de la République*». S'agissant de l'orge destinée aux éleveurs, M. Hani a relevé la disponibilité de cette matière au niveau de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), précisant que la contribution de l'Etat pour fournir cette matière aux éleveurs durant les mois de décembre, janvier et février, était de l'ordre de 4 Mds DA, en calculant le prix d'achat à 4 500 DA/quintal et de vente à 2 000 DA/quintal.

Les éleveurs souhaitant en bénéficier doivent soumettre tous les documents officiels à la commission de wilaya afin de prouver leur qualité d'éleveurs et le nombre de têtes de bétail, a fait savoir le ministre qui a affirmé que son secteur œuvrait actuellement au réexamen de l'opération de distribution de l'orge aux éleveurs, et ce, dans le cadre des mesures prises pour l'examen des intrants liés à la production de viande rouge à travers le pays. **S. K.**

Hydrocarbures

Saudi Aramco annonce un bénéfice net en hausse de 82 % au 1er trimestre

Saudi Aramco a annoncé, hier, un bond de 82 % de son bénéfice au premier trimestre 2022, porté par la flambée des cours du pétrole qui a propulsé le géant saoudien de l'énergie au rang de première capitalisation boursière mondiale.

Le bénéfice net s'est élevé à 39,5 milliards de dollars, contre 21,7 milliards de dollars sur la même période en 2021, «*principalement grâce à la hausse des prix du pétrole brut et des volumes vendus, et à l'amélioration des marges en aval* (raffinage et distribution, ndlr)», indique Saudi Aramco dans un communiqué.

Le bond des bénéfices du plus grand exportateur de pétrole au monde s'inscrit dans le sillage d'une série d'annonces économiques favorables pour l'Arabie saoudite, où le secteur pétrolier en plein essor soutient le taux de croissance le plus rapide depuis une décennie.

Les derniers résultats financiers d'Aramco ont été publiés quatre jours après que l'entreprise a détrôné Apple en tant que société la mieux valorisée au monde, avec des actions valant 2 430 milliards de dollars, contre 2 370 milliards pour la société américaine.

En mars, le groupe saoudien a annoncé une hausse de 124% de son bénéfice net en 2021 par rapport à l'année précédente.

Début mai, l'Arabie saoudite a fait état de son taux de croissance le plus important depuis dix ans, le secteur pétrolier en plein essor ayant alimenté une hausse de 9,6 % au premier trimestre par rapport à la même période en 2021.

Farid L.

Huile d'olive/ Concours international JOOP au Japon

Un producteur algérien de Aïn Oussara décroche l'or

Un oléiculteur algérien de Aïn Oussara (wilaya de Djelfa) vient de remporter la médaille d'or au concours international de huile d'olive extra vierge JOOP (Japan Olive Oil Prize), dans la catégorie mono-variété «Chemlali», selon les organisateurs de cette compétition. Le producteur, Hakim Alileche, propriétaire de la marque «Dahbia», a été primé suite à une sélection par un jury international d'une douzaine de membres, de différentes nationalités, selon un tableau de notation régi par le Conseil oléicole international. Il s'agit d'une procédure de dégustation à l'aveugle et en pleine conformité avec les règlementations de l'Union européenne, selon le site-web du concours. Une huile d'olive avant qu'elle soit inscrite à cette compétition, doit tout d'abord répondre à certains critères de qualité après l'avoir soumise à des analyses physicochimiques et microbiologiques. JOOP est une compétition internationale qui se tient annuellement dans la capitale japonaise, Tokyo, réunit les meilleures huiles d'olive au monde dans plusieurs catégories et de différentes mono-variétés à l'instar du «Chemlali». La variété «Chemlali» ou «Chemlal», est la plus réputée en Algérie. L'olivier Chemlali produit une olive à huile de qualité et sa grande vigueur lui permet de rentabiliser des sols maigres. C'est une variété adaptée au milieu aride. Dans une réaction à l'APS, suite à cette nouvelle distinction à l'international, M. Alileche n'a pas caché sa «*grande joie*», affirmant que cette consécration «*offre à l'huile d'olive algérienne plus de visibilité à l'international*». Selon lui, «*l'huile d'olive algérienne commence à être classée parmi les meilleures au monde, ce qui nécessite l'augmentation du volume de la production nationale pour se faire une place dans le marché international, où la demande dépasse de loin l'offre*». L'année passée, ce producteur avait obtenu la médaille d'argent dans la catégorie «culture biologique» de ce même concours. L'entrepreneur Hakim Alileche, natif des Ouadias (Tiz-Ouzou) et qui a grandi à Alger, a décidé il y a une vingtaine d'années de se lancer dans l'oléiculture dans la région des Hauts-Plateaux, précisément à Ain Oussara, en acquérant des terres où il plantât progressivement 15 000 oliviers. «*C'est grâce à l'adoption de techniques modernes d'irrigation et au traitement biologique des terres ainsi qu'à la prise en charge quotidienne des plants que cet investissement a été couronné de succès*», a-t-il souligné. Ce diplômé en arts graphiques qui s'est converti en oléiculteur, a réussi à atteindre un rendement de 125 kg d'olives pour un olivier de 8 ans sans l'utilisation d'engrais, un rendement, selon lui, «*supérieur à ceux enregistrés ailleurs*». M. Alileche a assuré, dans ce sens, que les Hauts-Plateaux et le Sud représentent «*un potentiel important*» pour la filière oléicole. Pour produire une huile d'olive extra vierge de qualité, il privilégie certaines méthodes «*efficaces et étudiées*», selon lesquelles les olives doivent être triturées le jour-même de la cueillette grâce à un moulin qui fonctionne à froid. Il préfère faire la cueillette précocement et à la main. M. Alileche a appelé ses confrères oléicoles à se détacher de quelques «*pratiques ancestrales*» dans l'exploitation et la fabrication de l'huile d'olive, notamment la cueillette tardive du fruit et son long stockage dans les moulins, précisant que ces «*mauvaises pratiques*» réduisent sensiblement la qualité de l'huile. **N. T./R.**

Tébessa

Mesures d'urgence pour améliorer l'AEP durant l'été

■ *La Direction des ressources en eau de la wilaya de Tébessa a pris des mesures d'urgence en vue améliorer l'alimentation en eau potable (AEP) dans plusieurs communes et assurer équitablement la distribution de l'eau entre les zones urbaines et rurales, a-t-on appris auprès de cette direction.*

Par Samy Y.

La directrice locale des ressources en eau par intérim, Sonia Rehahlia, a affirmé que des mesures exceptionnelles ont été prises dans le but d'améliorer l'alimentation en eau potable au profit d'environ 800 000 âmes en prévision de la saison estivale.
La décision intervient, a précisé la même responsable, suite à la baisse du volume d'eau à cause du manque de précipitations ces dernières années.
Indiquant que l'alimentation en eau de la population repose principalement sur les eaux souterraines avec un taux de plus de 8 %, Mme Rehahlia a déclaré que la moyenne de distribution de l'eau potable est d'une fois par jour au niveau de 6 communes, une fois tous les deux jours dans 4 communes, et une fois tous les trois jours à travers 18 communes.

Afin de répondre aux besoins de la population pendant la saison estivale, un programme spécial a été établi à travers la mobilisation de près de 70 camions-citernes, dont 11 relèvent de l'Algérienne des eaux, qui sillonneront les zones urbaines et les zones rurales, a fait savoir la même source. Le programme élaboré, a ajouté la même responsable, consiste également à la mise en service de certains puits profonds, nouvellement réalisés, et l'exploitation des réseaux de distribution d'eau ayant fait l'objet récemment d'opérations de renouvellement dans plusieurs régions, à l'instar de Cheria, El Ogla, Bir Mokkadem, Ain Zerga, Morsott et Hammamet. S'agissant du chef-lieu de wilaya, une opération d'équipement et de raccordement de 2 puits profonds au réseau d'électricité, financée dans le cadre du Fonds national de l'eau, a été lancée, la mise en service d'une nouvelle station de pompage dans la zone de Karat Soltane, avec un débit de 5,134 m³ par jour, ainsi que des réseaux de distribution nouvellement réalisés dans quelques cités, a-t-elle poursuivi. En outre, une pompe a été installée au niveau d'un réservoir d'une capacité de 5 000 m³, destiné à l'approvisionnement en eau des habitants du quartier Ezzaouia qui souffre d'un grand manque d'eau, a-t-elle ajouté.

D'autre part, des commissions mixtes ont aussi été installées dans plusieurs communes, notamment à Bir Ater et Kouif, avec pour objectif de lutter contre les agressions sur le réseau et le détournement de l'eau potable vers l'irrigation, a affirmé Mme Rehahlia, soulignant que 1 813 fuites d'eau ont été traitées à travers le territoire de la wilaya entre le 1er janvier et le 30 avril de l'année en cours. A noter que l'unité de l'Algérienne des eaux de la wilaya de Tébessa couvre 15 communes, tandis que 13 autres localités sont gérées par les Assemblées populaires communales (APC). Le taux de raccordement des habitations aux réseaux de distribution d'eau potable en milieu urbain a atteint 97 % contre 86 % dans les zones rurales, a-t-on indiqué, pour un total de 186 580 foyers.

Y. F.

Bordj Bou Arréridj

500 LPA au profit de plusieurs communes

La wilaya de Bordj Bou Arréridj a bénéficié d'un programme de 500 logements promotionnels aidés (LPA) au profit de plusieurs communes, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. La même source a indiqué que la réalisation de ces nouveaux logements se fera dans les communes qui disposent d'assiettes foncières destinées à la construction et des terrains ayant été récupérés auprès d'investisseurs qui n'ont pas concrétisé leurs projets. Il s'agit de 200 logements au chef-lieu de wilaya, 60 unités à Ras El Oued, 50 unités à Bir Kasdali, 40 unités dans chacune des communes d'El Hamadia, Bordj Ghedir, Medjana et Ain Taghrout, 30 logements à Mansoura et 20 autres à Sidi Embarek, a-t-on détaillé. Certaines communes n'ont pas bénéficié de ce programme, car ne disposant pas d'assiettes foncières, a-t-on noté, ajoutant que les autorités locales œuvrent pour inscrire de nouveaux quotas de LPA et d'autres unités dans le cadre de l'habitat rural, en faveur des zones isolées et des communes à caractère montagneux.

A. O.

Souk Ahras

Plusieurs opérations de récupération de foncier forestier pillé à Mechroha

Plusieurs opérations de récupération de foncier forestier pillé dans la commune Mechroha (wilaya de Souk Ahras) ont été lancées à la fin de la semaine dernière, a-t-on appris, samedi, auprès de la Conservation locale des forêts.
Dans une déclaration à l'APS, le conservateur local des forêts, Baroudi Belhoul, a précisé que les clôtures illégales posées sur des terres forestières dans la commune de Mechroha, connue pour son couvert forestier dense, ont été enlevées, et ce, avec la participation de la circonscription des forêts de Souk Ahras et le responsable du territoire forestier de cette localité. M. Belhoul a ajouté que cette opération a été accueillie favorablement par les habitants de cette région et ceux proches des massifs forestiers, soulignant que de nombreux agents de la Conservation des forêts ont pris part à cette opération qui se poursuivra à travers tous les sites forestiers de la wilaya, où des clôtures ont été installées et des constructions illégales ont été érigées.

Parallèlement à cela, et en application des instructions du wali visant à lutter contre les agressions contre le foncier et les biens publics, notamment les biens forestiers, et préserver la richesse forestière de cette wilaya frontalière, l'Assemblée populaire communale (APC) d'Ain Zana a démoli 11 constructions illicites dans une première étape, construites de manière illégale dans la cité des martyrs et sur la route d'El Ma Lahmar, à proximité du stade communal.
Cette démolition a été supervisée par le chef de daïra et des élus de l'APC d'Ain Zana, accompagnés des services sécuritaires, le chef de la circonscription forestière de Souk Ahras, le responsable du territoire forestier d'Ain El-Zana, des agents forestiers ainsi que des éléments de la Protection civile. Le wali, Lounès Bouzegza, avait affirmé, lors d'une réunion du conseil exécutif de la wilaya, tenue à la fin de la semaine précédente, que plusieurs espaces forestiers relevant de différentes communes à caractère forestier ont subi des agressions par des citoyens, en y implantant des habitations illégales et en installant des clôtures sur plusieurs centaines d'hectares de forêts. Il avait donné, en ce sens, des instructions à l'ensemble des secteurs concernés pour procéder à l'élimination de toutes les clôtures non autorisées et d'exploiter les aires forestières concernées comme espaces récréatifs pour les citoyens, dans les communes d'Ain Zana, Ouled Idriss, Ain Seynour et Mechroha. Le même responsable avait également fait savoir que les contrevenants et les pilleurs de foncier forestier seront poursuivis en justice.

Lyes B.

El Tarf

La préparation de la saison estivale 2022 à l'ordre du jour dans la wilaya

Les autorités de la wilaya d'El Tarf mettent actuellement le paquet pour assurer la réussite de la prochaine saison estivale, a-ton appris samedi, lors d'une tournée du chef de l'exécutif dans plusieurs plages devant être ouvertes à la baignade. Lors de cette visite aux plages de la commune d'El Kala et certains établissements touristiques de cette ville côtière, le wali d'El Tarf, Harfouche Benarar, a exprimé son insatisfaction quant à l'état de dégradation de la ville et exhorté les responsables concernés à terminer au plus vite les travaux en cours au niveau des 16 plages et mettre en place les conditions favorables à l'accueil des estivants.

Il a appelé, à ce propos, à remédier aux insuffisances, s'agissant de l'état des routes, de l'environnement, des forêts récréatives, de l'alimentation en eau potable et de l'éclairage public, avant l'ouverture de la saison estivale. Pour une saison estivale réussie dans la ville d'El Kala, première destination touristique dans la wilaya d'El Tarf, le président de l'Assemblée populaire communale d'El Kala, Kamel Halkoum, a indiqué à l'APS que ses services œuvrent à achever l'ensemble des projets, améliorer l'éclairage public, réhabiliter les centres de premiers secours de la Protection civile, assurer l'hygiène de l'environnement et placer des panneaux portant gratuité de l'accès aux plages, en application des instructions des autorités de la wilaya.

Kamel L.

Musée public national maritime

Des contes de notre patrimoine racontés par Seddik Mahi

■ *L'auteur et conteur professionnel du patrimoine culturel algérien et universel, Seddik Mahi, continue de transmettre oralement des contes pleins de messages de fraternité, de paix, tout en appelant à la préservation des valeurs humanitaires.*

Par Abla Selles

Passionné de contes depuis son jeune âge, Seddik Mahi œuvre à chaque fois à démontrer la richesse du patrimoine oral de notre pays, tout en s'ouvrant sur d'autres cultures. En effet, ce conteur a présenté, samedi à Alger, quatre contes allégoriques, portés par la voix apaisée et la gestuelle lente et narrative de ce pèlerin invétéré, dévoué par son art d'entretenir la bonne parole, à pérenniser et transmettre la mémoire ancestrale, «*garante*», a-t-il tenu à rappeler, de l'«*identité algérienne*».

Accueilli au Musée public national maritime dans le cadre du Mois du patrimoine (18 avril-18 mai), le conteur a d'abord éveillé l'intérêt du public à travers quelques expériences qu'il a restituées, y mettant d'entrée le ton vocal adéquat à ce genre d'exercice, dont la première approche consiste à «*ramener l'auditoire dans son univers pour le préparer à vivre les événements de la trame et saisir la morale du conte*».

Dans des atmosphères empreintes de solennité, Seddik Mahi a déclamé successivement les contes algériens «*La légende oubliée des mouettes*», un conte mis à jour pour la circonstance dans ce lieu dédié au rapport de l'homme avec la mer, «*El Habra bent Es'Sbaâ*», sur les ravages émotionnels créés par la parole blessante, «*El Ghoula bent El Ghoula*», dédié à la femme raisonnable et sensée, ainsi que «*Le petit poisson d'or*» tiré d'une histoire universelle au titre éponyme du Russe Alexandre Pouchkine.

Seddik Mahi a expliqué que «*la parole*», déclamée ou écoutée, constituait un moyen «*purificateur et protecteur*» aux vertus multiples : «*thérapeutique*», car elle permet d'«*exorciser tous les maux enfouis en soi*» par le cumul des déceptions dans la vie, et «*salvatrice*» car elle entretient la mémoire ancestrale et «*immunise le récepteur de tout risque d'égarement intellectuel ou culturel*».

Recevant la distinction honorifique du Musée public national maritime, le narrateur a mis en avant l'importance du conte populaire, rappelant que l'occupant français a, dès 1830, mis en pratique sa politique de déculturation, en procédant à la «*confiscation des contes populaires*» et répandre d'autres histoires aux origines essentiellement françaises.

Né en 1960 à Sidi Bel-Abbès, Mahi Seddik, de son vrai nom Meslem Seddik, œuvre depuis plusieurs années à promouvoir et à ressusciter la tradition orale des «Gouals» (conteurs).

Le conteur a animé, ces dernières années, à la faveur des festivals organisés à travers l'Algérie, de nombreux espaces et ateliers consacrés au conte populaire. Il s'attache aussi à la collecte des récits et contes populaires pour les produire sous forme théâtrale ou les publier.

Parmi les contes puisés du terroir algérien inscrits à son répertoire, «*Hdidouène wel Ghoula*», «*Rmida et Ali*», ainsi que d'autres contes sur le roi numide Syphax, l'Emir Abdelkader ou encore «*Moula Moula, l'oiseau de bonne augure*», un des rares recueil de contes algériens recueillis auprès des enfants de Tamanrasset et publié en 2019 avec d'autres contes.

A. S.

Wilaya de Béjaïa

La galerie «Emile-Aubry» inscrite au patrimoine de la ville

La galerie de peinture «Emile-Aubry», se trouvant à même le fort «Bordj Moussa», un édifice monumental construit par les Espagnols au 15e siècle au cœur de l'ancienne ville de Béjaïa, a été inscrite officiellement au fonds patrimonial culturel de la wilaya, a-t-on appris samedi, de la société savante de Béjaïa «Gehimab», auteure majeure de la création de la structure en décembre 1991.

Cette inscription, à l'évidence, remet au goût du jour «*l'idée de sa protection légale et de sa mise en valeur, lui ouvrant de réelles perspectives pour un authentique rayonnement*», a souligné le président de Gehimab, le Professeur Djamil Aissani.

La galerie est en fait une transfiguration de l'espace des arts graphiques de l'ancien musée de Béjaïa se trouvant antérieurement sur le front de mer, désaffecté, et qui a vu toutes ses collections déplacées vers Bordj-Moussa.

Sa délocalisation, néanmoins, a joué de malchance et a pâti des aléas de la structure d'accueil, sujette à des opérations de restauration inabouties et à des mises sous clés répétitives, si bien que toutes les collections, dans un souci de préservation et de sauvegarde, ont dû être retirées des lieux et entreposées dans une réserve en attendant des jours meilleurs. La galerie compte actuellement 67 œuvres, dont 47 créations signées de la main d'Emile Aubry, d'où sa dénomination.

Les toiles restantes, une vingtaine, sont toutes l'œuvre de grands maîtres des 18 et 19e siècles. Y figurent notamment une copie de «*La lecture*» de Jean-Honoré Fragonard (1732-1806), l'original se trouvant au Métropolitain Museum de New-York), et une autre copie également, intitulée «*La source*» d'Ingres Jean Dominique (1780-1867), l'original se trouvant au Musée du Louvre-France. «*Leur ancienneté leur attribue une grande valeur artistique*», a estimé M. Assani.

La collection renferme aussi d'autres toiles d'une grande valeur, à l'instar de «*Intérieur*» de Gustave Loiseau (1865-1935), «*Intérieur*» de Maurice Boitel (1919) et «*Nature morte*» de Jacques Wolf (1896), outre celles des artistes de la villa Abdellatif, notamment «*Paysage de Touggourt*» de Marius Buzon (1879-1958), ou «*Port de Marseille*» de Bouchaud (1924) et «*Les danseuses*» de Lucien Fontanarosa (1912-1975)

En fait, la galerie est répertoriée à l'échelle mondiale par plusieurs catalogues et ouvrages spécialisés, notamment ceux d'Elizabeth Cazeneuve, «*Les artistes de l'Algérie*» et Lynne Thornton, intitulé «*French colonial painting*» et «*The connaisseur*» (London-August 1980) et tant d'autres.

F. H.

Bijoux de la région des Aurès

Un héritage civilisationnel qui refuse de disparaître

Les bijoux en argent fabriqués dans la wilaya de Khenchela constituent un héritage civilisationnel aux origines lointaines et une source de fierté pour les femmes de la région et traduisent l'identité amazighe des Aurès.

Les bijoux en argent de la région des Aurès se présentent sous forme de mosaïques aux couleurs et aux motifs multiples, liés étroitement à l'environnement dans lequel évoluent les habitants de cette aire géographique de l'Algérie.

Ces couleurs que les artisans bijoutiers de Khenchela donnent aux bijoux ont une symbolique particulière, affirme à l'APS le chercheur en patrimoine amazigh, Mohamed-Salah Ounissi, qui souligne que le jaune, fréquemment utilisé pour fabriquer ces bijoux, symbolise le soleil, tandis que le vert renvoie à la verdure et la nature, le corail rouge reflète le feu et le sang, alors que le bleu évoque le ciel et la mer. Chaque pièce de ces bijoux comporte une signification sociale, assure ce chercheur, comme «El Khelkhel», un bijou en forme d'anneau porté au niveau de la cheville par les jeunes mariées des dechras d'Ouled Rechache, El Mehmel, Babar et les tribus des Nememcha et qui symbolise, par son poids, le souhait de raffermir les pieds de la mariée dans son nouveau foyer et lui assurer une longue et stable vie conjugale, ajoute M. Ounissi. Les techniques de fonte de l'argent, matière première de ces bijoux amazighs, dans les communes de Khenchela, n'ont pas trop évolué et demeurent à ce jour conformes aux procédés traditionnels, où l'argent est travaillé sur une petite enclume, tandis que la technique de la coloration par la résine exige un travail minutieux avec de fins fils d'argent, a-t-il soutenu.

Artisan-bijoutier de Khenchela cumulant 15 ans d'expérience dans ce métier acquis de père en fils, sur plusieurs générations à Chetaia dans la commune d'Ain Touila, Zoubir Merdagh assure, de son côté, que le bijou des Aurès est fabriqué avec trois matériaux : l'argent, le corail et la résine. S'adaptant à l'évolution du secteur de la bijouterie, cet artisan dont le local est situé en plein centre-ville de Khenchela, a élargi sa gamme de produits pour répondre à la demande des femmes de la région, mais il œuvre aussi à promouvoir, dit-il, des modèles de bijoux traditionnels authentiques en faisant des copies adaptées à tous les budgets et susceptibles d'intéresser les clientes qui souhaitent les porter lors des fêtes et d'occasions diverses.

A. D.

Liban

Premières législatives depuis le début de la crise

■ *Les Libanais votaient hier pour choisir leurs députés, un premier test pour les candidats indépendants et groupes d'opposition ayant émergé à la suite d'un soulèvement populaire déclenché en octobre 2019 pour exiger le départ d'une classe politique accusée de corruption et d'incompétence.*

Par Mourad M.

Le scrutin devrait cependant maintenir le statu quo en faveur des forces politiques traditionnelles, pourtant tenues pour responsables de la pire crise socio-économique dans laquelle est englué le Liban depuis 2019, préviennent les experts.

La loi électorale a été taillée à l'avantage des forces au pouvoir, dans un pays régi par un système de partage communautaire du pouvoir alimentant corruption et clientélisme.

Un important dispositif de sécurité a été déployé pour ce scrutin auquel étaient appelés quelque 3,9 millions d'électeurs qui devaient renouveler les 128 membres du Parlement. Les résultats sont attendus aujourd'hui.

L'affluence était faible dans la plupart des régions deux heures après l'ouverture des bureaux de vote (1,67 % selon le ministère de l'Intérieur). Les médias locaux ont fait état de coupures d'électricité dans plusieurs bureaux de vote, malgré les promesses du ministère de l'Intérieur que le courant serait fourni sans interruption.

«*Je suis pour le changement, car nous connaissons cette classe politique, inchangée depuis la fin de la guerre civile il y a trois décennies*», affirme à l'AFP Nayla, après avoir voté à Gemmayzeh dans la capitale. Pour cette étudiante de 28 ans, le Liban a grandement besoin de «*nouveaux visages*».

Selon des experts, des candidats indépendants devraient gagner plus de sièges qu'en 2018, mais aucun changement majeur dans l'équilibre des forces n'est attendu.

Après avoir voté dans le quartier de Karantina à Beyrouth, Cynthia Toukajian, une consultante de 37 ans, dit «*espérer que ceux ayant participé au maintien d'un système défaillant, se sentent aujourd'hui dans le devoir de participer à son assainissement en votant contre les partis au pouvoir*».

Les élections se tenaient conformément à une loi adoptée en 2017, à l'avantage des partis au pouvoir, et en l'absence du principal leader sunnite Saad Hariri, qui les boycotte.

Les législatives de 2018 avaient été dominées par le puissant Hezbollah chiite pro-iranien et ses alliés, notamment le Courant patriotique libre (CPL) du Président Michel Aoun et le mouvement chiite Amal, du président du Parlement, Nabih Berri.

Aujourd'hui, le Liban est englué depuis 2019 dans une crise socio-économique classée par la Banque mondiale comme la pire au monde depuis 1850 et causée par des décennies de mauvaise gestion et de corruption d'une classe dirigeante quasi inchangée depuis des dizaines d'années.

En près de deux ans, la monnaie nationale a perdu plus de 90 % de sa valeur sur le marché noir et le taux de chômage a presque triplé. Près de 80 % de la population vit désormais en dessous du seuil de pauvreté, selon l'ONU.

Il s'agit, par ailleurs, des premières législatives depuis l'explosion dévastatrice au port de Beyrouth le 4 août 2020, qui avait fait plus de 200 morts et ravagé des quartiers entiers de la capitale. La chute libre de l'économie et l'effondrement des services publics de base ont poussé un grand nombre de Libanais à quitter le pays.

Mais certains, comme Mariana Vodolian, porte-parole des familles des victimes de l'explosion au port, espèrent un changement à travers ces élections, «*car nous sommes contre ce système qui nous a gouvernés pendant 30 ans, qui nous a volés et nous a fait exploser*», a dit à l'AFP cette femme de 32 ans.

Une grande partie des candidats, parmi les partis traditionnels et les indépendants, ont mené leur campagne avec des slogans «souverainistes», accusant le Hezbollah de servir les intérêts de l'Iran et de maintenir son emprise sur le Liban grâce notamment à un important arsenal militaire.

Malgré la grogne, la classe politique profite de l'absence de l'État, désormais incapable de fournir les services de base tels que l'électricité, les médicaments ou le carburant, pour activer ses réseaux de clientélisme communautaire traditionnel, cherchant à gagner la faveur des électeurs en offrant des aides financières.

«*L'effondrement économique est le principal moteur d'un changement, les aspects politique, social et sécuritaire étant essentiellement les conséquences de la crise économique*», écrit le chercheur Sam Heller dans un article publié sur le site du groupe de réflexion américain The Century Foundation.

M. M.

Commentaire

Circonstances

Par Fouzia Mahmoudi

Une fois n'est pas coutume, la diplomatie américaine a offert son soutien cette semaine à la famille de la journaliste palestinienne, Shireen Abu Akleh, tuée il y a quelques jours, vraisemblablement par un tir de sniper israélien. En effet, le secrétaire d'État américain, Antony Blinken, s'est entretenu avec la famille de la journaliste palestino-américaine après avoir critiqué l'intervention de la police israélienne lors de ses obsèques, a déclaré, hier, un responsable. Au cours d'un appel téléphonique passé samedi durant son trajet en avion vers Berlin, Antony Blinken a présenté ses «*profondes condoléances*» aux membres de la famille de Shireen Abu Akleh, a indiqué un responsable du département d'État. Antony Blinken a offert le soutien des diplomates américains à Jérusalem à la famille de la journaliste, qui possédait également la citoyenneté américaine, selon la même source. Le chef de la diplomatie américaine «*a pris note de l'ensemble du travail journalistique de Shireen Abu Akleh et de l'importance d'une presse libre et indépendante*», a ajouté le responsable sous couvert de l'anonymat. Mercredi, cette reporter d'Al Jazeera, la chaîne de télévision pan-arabe du Qatar, a été tuée d'une balle dans la tête alors qu'elle couvrait un raid militaire israélien dans le camp de réfugiés de Jénine, dans le nord de la Cisjordanie, territoire palestinien occupé par Israël depuis 1967. Elle portait un gilet pare-balles siglé «presse» et un casque de reportage. Lors de ses funérailles vendredi, des policiers israéliens armés de matraques ont tenté de disperser une foule brandissant des drapeaux palestiniens. Le cercueil a failli tomber des mains des porteurs mais a été rattrapé in extremis. Antony Blinken s'était auparavant déclaré «*profondément troublé par l'intrusion de la police israélienne lors des obsèques de la journaliste*» et le département d'État avait demandé instamment une enquête transparente sur les conditions de sa mort. Reste à voir désormais si ces propos seront suivis d'effets et si les diplomates américains suivront ce dossier de près ou si, comme souvent, une fois l'émotion passée, les circonstances exactes de la mort de la journaliste seront enterrées par les autorités israéliennes, qui ont été critiquées de toutes parts la semaine dernière pour les dérapages de leurs soldats et de leurs policiers.

F. M.

Venezuela

Le racket policier, un frein à la distribution d'aliments

A chaque barrage de police, c'est la même rengaine : sur les 900 km de route qu'il parcourt chaque semaine jusqu'à Caracas, Ender Gomez doit laisser de l'argent ou de la marchandise aux policiers, un racket incessant dont se plaignent de nombreux agriculteurs au Venezuela.

La pratique n'est pas nouvelle. Depuis plus de dix ans, les transporteurs de marchandises, mais aussi les conducteurs de bus de passagers et les voitures particulières déplorent d'être à la merci du racket des forces de l'ordre. Chaque semaine, Ender Gomez part avec son camion chargé de 20 tonnes de fruits et de légumes de la ville de La Grita, dans l'État du Tachira (ouest), à la frontière avec la Colombie, pour se rendre à Caracas,

Sur le chemin, outre les routes en mauvais état, les pénuries de carburant particulièrement fréquentes en province, il est confronté à des dizaines de postes de contrôle de police qui l'arrêtent parfois des heures pour vérifier sa cargaison et ses papiers dans le seul but, dénonce-t-il, d'obtenir des pots-de-vin.

«*C'est une odyssée*», raconte à l'AFP ce «feriero» comme on appelle au Venezuela les commerçants qui achètent des denrées dans les campagnes pour revendre sur les marchés urbains où il tient un étal.

La dernière fois que des policiers l'ont arrêté, il se rappelle avoir perdu deux heures sur son trajet. «*Ils ont débâché la cargaison, le soleil tapait sur la marchandise, et on a dû se battre avec eux pour pouvoir arrêter le moteur du camion*», se souvient cet homme de 48 ans.

«*Ils cherchent à nous soutirer de l'argent, mais en fin de compte il faut résister parce que si on commence à leur donner, ils s'y habituent et ensuite on arrive à Caracas et on leur a laissé notre marge de profit sur le chemin*», s'indigne-t-il.

Mais le bras de fer ne tourne pas toujours en sa faveur. Plus d'une fois, Ender Gomez a dû laisser quelques billets ou abandonner une partie non négligeable de sa marchandise afin de poursuivre sa route.

«*Les ferieros doivent céder une part de marchandise à chaque barrage*», regrette le producteur Ramon Alirio Zamabrano dans sa ferme de La Grita.«*Ils essaient de leur laisser des légumes bon marché comme le chou, la laitue…*». Mais les policiers ne veulent pas être pris «*pour des imbéciles*» et il faut leur donner «*des tomates, des patates, c'est-à-dire la marchandise la plus chère qu'on transporte*», regrette-t-il.

Le racket policier est la conséquence des faibles salaires de ces fonctionnaires, longtemps inférieurs à 30 dollars par mois, estiment les spécialistes.

Actuellement, après une augmentation de 1 700 % décrétée récemment par le gouvernement, un policier fraîchement diplômé gagne l'équivalent de 114 dollars.

Le ministère des Finances publiques a, quant à lui, annoncé des mesures visant à limiter ces pratiques, et le Président Nicolas Maduro en personne a ordonné en juillet d'«*éliminer les obstacles sur les routes*».

Ligue 1 algérienne (30e journée)

Le CRB se rassure, le MCO, l'OM et l'HBCL s'accrochent

Le leader de la Ligue 1 algérienne de football, le CR Belouizdad a consolidé sa première place au classement général, en battant l'ASO Chlef (3-1) pour le compte de la 30e journée, ayant vu certains mal-classés comme le MC Oran, l'HB Chelghoum-Laïd et l'Olympique de Médéa remporter d'importantes victoires dans la course au maintien. Après trois matchs sans victoire, le Chabab avait semé le doute parmi ses supporters, dont certains étaient allés jusqu'à craindre de se faire ravir le titre dans cette dernière ligne droite du parcours, surtout que certains concurrents directs, comme la JS Kabylie, avaient profité de ce passage à vide pour revenir dans la course.

Mais avec cette importante victoire sur les Chélifiens, le CRB a repris six points d'avance sur le dauphin, la JS Kabylie, tout en ayant deux matchs en retard, ce qui le rapproche à nouveau du titre, son troisième consécutif, après ceux de 2020 et 2021. Le Chabab avait ouvert le score par Belkheir, sur pénalty à la 14e minute, avant de concéder l'égalisation devant Souibaâ (22'). Mais contrairement aux trois matchs précédents, les Rouge et Blanc se sont très bien ressaisis et ont réussi à l'emporter, grâce notamment à Boulekhoua, auteur d'un doublé aux 40e et 61e. De leur côté, les principaux candidats au maintien, le MC Oran, l'HB Chelghoum-Laïd et l'Olympique de Médéa, ont tous remporté d'importants succès ce samedi, ce qui leur permet d'entretenir l'espoir d'éviter le purgatoire. Le MCO est allé ramener une victoire (2-0) de chez le voisin le RC Relizane, grâce notamment à son buteur-maison Guenina, auteur d'un doublé aux 15e et 16e, alors que l'HBCL a vendangé dans les malheurs de la lanterne rouge, le WA Tlemcen, qu'il a facilement dominé (1-4), grâce notamment à Kaibou et surtout Herrari, auteur d'un doublé aux 7' et 8', alors que le quatrième et dernier but a été inscrit par le Tlemcénien Medjadel, contre son propre camp à la 78'. Le match le plus fou de cette 30e journée a probablement été le duel direct pour le maintien entre l'Olympique de Médéa et le RC Arbaâ, et qui a tourné finalement à l'avantage de l'OM 4-3. Pourtant, les choses avaient très mal démarré pour l'équipe locale, qui jusqu'à la 88' était encore menée au score (3-2). Mais à force d'y croire, l'OM a réussi à renverser le RCA, tout d'abord grâce à Belhouchet, ayant égalisé 3-3 à la 88', avant d'arracher la victoire par Baâli, à la 90'+2. Une victoire ô combien importante pour Médéa, car bien que toujours premier club relégable avec 34 points, il reste dans la course au maintien, puisqu'il ne compte que deux longueurs de retard sur son adversaire du jour et actuel premier club non relégable, le RC Arbaâ (14e). De leur côté, et grâce à leurs précieuses victoires en déplacement, le MCO et l'HBCL ont fait encore mieux que l'OM en se hissant carrément à la 11e place du classement général, qu'ils partagent avec le NC Magra avec 37 points chacun, alors que le CS Constantine s'est fait accrocher par une coriace équipe de l'US Biskra (0-0). Un nul qui maintient les Sanafir seuls à la 6e place avec 45 points, alors que l'USB rejoint l'USM Alger à la 9e place avec 42 unités, sauf que les Rouge et Noir comptent un match en moins, car leur grand derby algérois contre le MC Alger était prévu pour hier soir à partir de 19h00.

Ligue 2 algérienne (29e journée)

Suspense total pour l'accession et le maintien

Les deux équipes qui accéderont en Ligue 1 de football la saison prochaine seront connues à l'issue de la dernière journée de Ligue 2, après les victoires des leaders des deux groupes, à savoir le MC El Bayadh et le CR Témouchent à l'Ouest, ainsi que USM Khenchela et la JS Bordj Ménaiel à l'Est, lors de la 29e journée disputée samedi. Dans le groupe Centre-Ouest, le chassé-croisé entre le MC El Bayadh et le CR Témouchent, co-leaders avec 65 points, continue de battre son plein, après leurs victoires respectives devant l'ES Ben Aknoun et l'ASM Oran sur le même score de 1 à 0. La dernière journée de compétition s'annonce explosive entre ces deux équipes pour déterminer celle qui accèdera au Ligue 1 la saison prochaine, tant les deux formations ne lâche pas du leste dans cette dernière ligne droite décisive. Lors de cette ultime journée, le CR Témouchent se déplacera chez l'USM Bel-Abbes(15e - 23 pts) déjà reléguée en palier inférieur, alors que le MC El Bayadh va accueillir le MC Saida (7e - 43 pts). Si les deux équipes terminent à égalité de points à l'issue de l'ultime journée, le MC El Bayadh accèdera en Ligue 1 grâce un meilleur goal-average particulier lors de leurs confrontations directes (victoire à l'aller 2-0 et défaite au retour 0-1). Dans le groupe Centre-Est, l'USM Khenchela large vainqueur devant le MO Béjaia (6-0), a réussi à conserver son fauteuil de leader avec 66 points, soit deux longueurs d'avance sur son poursuivant direct, la JS Bordj Ménaiel, également vainqueur en déplacement contre l'USM Annaba (2-1). A une journée de l'épilogue du championnat, le suspense reste entier pour la course à l'accession dans ce groupe, avec un léger avantage pour l'USM Khenchela, qui sera en déplacement chez le Hamra Annaba (8e - 38 pts), alors que la JS Bordj Ménaiel accueillera la JSM Skikda (8e - 38 pts).

Ligue des champions d'Afrique (1/2 finale - retour)/ESS 2-Ahly 2

L'Aigle Noir a tout essayé

■ *Le miracle n'a pas eu lieu. L'Entente de Sétif n'a pas réussi la «remontada» face à la formation égyptienne du Ahly du Caire, après sa défaite à l'aller sur le score de (4/0).*

Ph.>D. R.

Les Sétifiens ont souffert face au Ahly

Par Mahfoud M.

En effet, l'Aigle Noir s'est contenté d'un nul (2/2) lors du match comptant pour la manche retour des demi-finales de la Ligue des champions d'Afrique qui s'est jouée avant-hier soir au stade du 5-Juillet d'Alger. Les coéquipiers du capitaine Akram Djahnit ont pourtant tout essayé et se sont donnés à fond pour réussir un match honorable et tenter au moins de l'emporter. Les Egyptiens étaient les premiers à ouvrir la marque dès l'entame, plus précisément à la 2', par l'intermédiaire de Abdelkader qui avait pris de court la défense sétifienne avant de tromper le gardien Khedaïria. La formation sétifienne n'a pas baissé les bras pour autant, puisque Djabou et ses coéquipiers se sont donnés à fond dans l'espoir de se reprendre et arriver à égaliser dans une première étape, ce qu'ils sont parvenus à faire dans le temps mort de la première période, grâce à Kendouci qui a marqué un magnifique but. Poussés par leurs fans qui se sont déplacés en force à Alger pour les soutenir malgré les minces espoirs de se qualifier en finale, les gars des Hauts-Plateaux inscriront un second but à la 61' par l'attaquant Hamza Benayad qui a pris de court l'arrière-garde égyptienne, signant un magnifique but d'un tir imparable. Et alors que les Sétifiens ont jeté toutes leurs forces dans la bataille dans les derniers moments, El Ahly en profitera pour égaliser dans les ultimes moments du match par Mohamed Sherif. El Ahly rencontrera les Marocains du WA Casablanca en finale le 30 mai à Casablanca (Maroc). L'ESS, elle, a fait mieux que la saison dernière quand elle a été éliminée en quarts de finale. Elle devra maintenant se concentrer sur le reste des matchs du championnat pour décrocher une place qui lui permettra de jouer une compétition internationale la saison prochaine, que ce soit la Coupe de la CAF ou la Coupe arabe.

M. M.

Mondial-2022 (barrages)

Que cache la dernière sortie de la FAF ?

La Fédération algérienne de football ne semble pas vouloir admettre que les carottes sont pratiquement cuites et qu'il sera difficile, voire impossible, d'avoir gain de cause dans son bras de fer avec la FIFA, dans l'affaire des barrages qualificatifs au Mondial et le match retour face au Cameroun. Voulant, sans doute, prendre à témoin l'opinion nationale de sa volonté d'aller jusqu'au bout, la FAF a «*pondu*» un communiqué pour expliquer le cheminement de la plainte déposée auprès de la Commission d'arbitrage de la FIFA pour dénoncer «*l'arbitrage suspect de l'arbitre gambien, Bakary Gassama, et son impact sur l'issue de la rencontre*». «*Au-delà des faits de jeu, des erreurs qui peuvent survenir et être commises par les arbitres et les joueurs, susceptibles d'influencer le cours et/ou le résultat d'un match, la FAF n'a, dans sa démarche réglementaire et bienveillante, évoqué ni l'adversaire ni toute autre partie, hormis le volet arbitrage*», indique encore le communiqué. Pourtant la FAF admet qu'«*en dehors des éléments d'ordre technique en sa possession et qu'elle a introduits, dont des vidéos et le rapport d'expertise*», elle n'a jamais reçu la moindre pièce ou toute autre preuve matérielle (sous un quelconque support) d'une tierce partie afin de la verser dans son dossier de réclamation. L'instance exécutive de la Fédération algérienne s'est juste appuyée sur la nécessité de revenir aux enregistrements vocaux qui ont eu lieu entre le directeur de jeu Bakary Gassama et les arbitres de l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR), ce qui reste insuffisant aux yeux de certains observateurs pour prouver la partialité de l'arbitre Gassama. Certains vont même plus loin, affirmant que la FAF s'est trompée en ne déposant pas le dossier au niveau de la Commission de discipline de la FIFA qui est une commission permanente.

Racim M.

LE JOUR D'ALGERIE
Votre quotidien national
http://www.lejourdalgerie.com

Environnement

La 3e édition du Salon algérien virtuel sur les déchets du 5 au 7 juin

Le 3e Salon algérien virtuel sur les déchets se tiendra du 5 au 7 juin prochain sous le slogan «Pour la promotion de l'investissement dans le domaine des déchets», a indiqué le DG de l'Agence nationale des déchets (AND), Karim Ouamane.

Lors d'une conférence de presse sur cet événement organisé par l'AND, M. Ouamane a expliqué que l'accent sera mis lors de cette édition sur la promotion de l'investissement dans le domaine de la gestion des déchets et la promotion de l'économie circulaire.

Le même responsable a également mis en avant la dimension internationale de ce salon et son importance dans l'échange des expériences et l'adaptation aux évolutions que connaît le secteur au niveau mondial.

Après avoir rappelé le rôle de cet événement dans l'échange d'idées entre différents acteurs sur les questions relatives à la gestion des déchets, M. Ouamane a précisé que les start-up représentaient, cette année, la majorité des participants.

Ce salon verra la participation d'opérateurs économiques, privés et publics, de start-up, de la société civile, de chercheurs et parties prenantes en matière de gestion des déchets.

Il est programmé, en marge de ce salon, une série de conférences sous la supervision d'experts locaux et internationaux pour débattre des moyens de booster le développement en matière de valorisation des déchets.

Le même responsable a souligné que l'AND comptait organiser la 4e édition du salon l'année prochaine en présentiel.

La conférence de presse s'est déroulée en présence du président de la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC), Sami Agli, du président du Groupement algérien des acteurs du numérique (GAAN), Bachir Tadj Eddine, du président du Forum des jeunes et des start-up, Khaled Boukhalfa et de la représentante du Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFE).

Ghani Y.

PUBLICITE

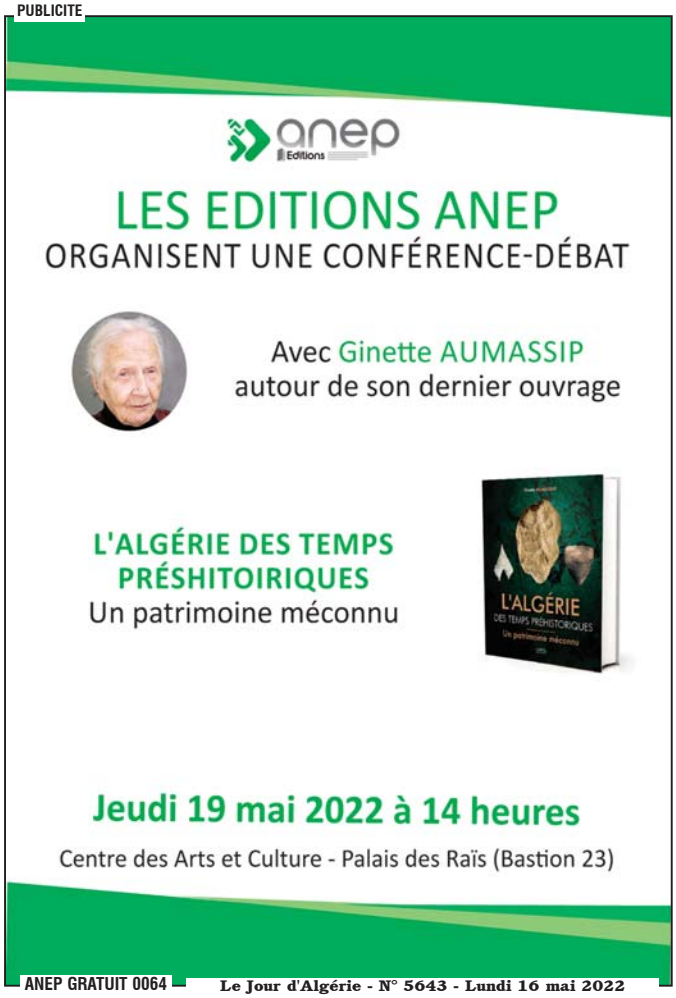

ANEP GRATUIT 0064

Béjaïa

Importante quantité de tabac à chiquer contrefait saisie

■ *Pas moins de 300 kg de tabac à chiquer contrefait ont été saisis par les éléments de la gendarmerie au cours d'un point de contrôle dressé sur la RN 09, à l'est de la wilaya, soit entre Béjaïa et Sétif, le week-end dernier.*

Par Hocine Cherfa

«*Le tabac était emballé dans 9 sacs en plastique et transporté par un individu âgé de 34 ans à bord d'un véhicule de marque Renault Express, en provenance de Sétif*», indique la cellule de communication du groupement de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Béjaïa. Le contrevenant a été conduit au siège de la brigade de la gendarmerie et une enquête a été ouverte pour «*transport illégal de tabac contrefait*», entre autres. Pour rappel, 95 kg de tabac à chiquer contrefait ont également été saisis, quelques jours avant par les éléments de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Béjaïa. Selon la cellule de communication du groupement de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Béjaïa, «*la quantité de tabac à chiquer était transportée à bord d'un véhicule de marque Caddy Volkswagen*». Et d'ajouter : «*Le tabac contrefait a été transporté depuis la commune d'Oued-Ghir en direction de la commune d'Amizour pour livraison et commercialisation*». L'auteur de l'infraction a été conduit à la brigade de la gendarmerie et une enquête a été ouverte, alors que la quantité de tabac saisie a été transférée aux services des domaines publics de la wilaya pour destruction. Par ailleurs, deux motos volées ont été récupérées par les éléments de la Gendarmerie nationale dans deux affaires distinctes enregistrées récemment sur les RN 43 et 09, à l'est de la wilaya. La première moto de couleur noire de marque «SYM», faisant l'objet de recherche par la sûreté de daïra d'El-Kseur, a été découverte en possession d'un individu âgé de 43 ans sur la rue dérobée du tunnel de la RN 43, dans la commune de Melbou, et la seconde, toujours de marque SYM, a été retrouvée à hauteur de l'intersection menant au village d'Aguemoune, commune d'Aokas. La moto était en possession de deux individus âgés de 19 et 20 ans. Après vérification effectuée auprès des deux individus concernant les papiers de la moto et leur identité, les enquêteurs ont conclu qu'il s'agissait d'une moto volée ce qui a nécessité leur interpellation sur place. «*Les auteurs du vol ont été conduits à la brigade de la gendarmerie et une enquête a été ouverte*», souligne la cellule de communication du groupement de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Béjaïa. Les deux individus ont été déférés devant le parquet et mis en examen.

H. C.

Evénement littéraire initié par le journaliste Ali Laib

Le 2e Salon du livre de Chlef du 18 au 21 mai

La deuxième édition du Salon du livre de Chlef annonce la participation de 25 maisons d'édition représentant quelque 120 auteurs qui prendront part à cet événement littéraire prévu du 18 au 21 mai, a-t-on appris auprès des organisateurs. Placé sous le thème «Ecrire pour se souvenir», cette édition prévoit la participation de maisons d'éditions comme l'Anep, l'Enag, Casbah, Hibr, Apic, Barzakh ou encore El Othmania, en plus de quelques maisons spécialisées dans le livre technique et scientifique. De nombreuses conférences et tables rondes portant sur des thèmes en rapport avec la culture et l'histoire sont également au programme du salon qui propose aussi aux participants des visites guidées de sites historiques et naturels de la wilaya. Les organisateurs prévoient, par ailleurs, des soirées musicales animées par des troupes locales et des projections. La maison de la culture de Chlef, qui abrite la manifestation, accueillera également des stands dédiés au livre de jeunesse et des ateliers pédagogiques et de loisir créatif pour les enfants, en plus d'ateliers d'illustration animés par Hanane Benmedioni et Nadjet Belabbes. Le plasticien et formateur Djamel Ousmer propose, quant à lui, une formation pratique dans la création de masques à partir de déchets plastique et carton récupérés et compte également créer «*un ouvrage graphique réalisé par et pour les enfants*», selon les organisateurs.

R. C.